

VERTCITÉ
ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2019

Rapport de l'auditeur	1
États financiers	
Résultats	2
Évolution des actifs nets	3
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 à 8
Renseignements supplémentaires	9

RAPPORT DE L'AUDITEUR

Aux administrateurs de **VERTCITÉ**

J'ai effectué l'audit des états financiers de **VERTCITÉ** qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, l'état des résultats, de l'avoir de l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de l'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **VERTCITÉ** au 31 décembre 2019, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Benoit Dubord cpa, auditeur, ca
2087 rue de la Gironde
Laval le 17 février 2020

VERTCITÉ

RÉSULTATS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

	<u>2019</u>		<u>2018</u>
PRODUITS			
Autofinancement – Annexe A	74 734	\$	43 398 \$
Ventes - Boutique VertCité	55 674		12 043
Subventions – Annexe B	499 373		444 523
Intérêts	423		66
	<u>630 204</u>		<u>500 031</u>
CHARGES			
Salaires	352 313		304 803
Charges sociales	41 859		30 984
Frais locatifs	31 354		29 310
Assurances	5 378		4 635
Achats matériels informatiques	1 468		3 386
Impression et expédition	571		791
Fournitures de bureau et mobilier	6 710		1 488
Télécommunications	5 442		5 263
Entretien, réparations et alarme	4 684		1 814
Honoraires professionnels	6 657		2 652
Cotisations, abonnements et immatriculation	1 606		1 535
Publicité, promotion et représentation	1 891		1 793
Déplacements	2 638		1 527
Réunions, formation et équipes de travail	3 642		2 328
Frais d'activités	100 121		62 879
Achats – produits écologiques	15 591		9 159
Frais service de paie	1 638		1 608
Frais bancaires et financiers	1 035		540
	<u>584 598</u>		<u>466 495</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>45 606</u>	\$	<u>33 536</u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

VERTCITÉ
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

	<u>Total 2019</u>		<u>Total 2018</u>	
Solde au début	162 924	\$	129 388	\$
Excédent des produits sur les charges	<u>45 606</u>		<u>33 536</u>	
Solde à la fin	<u><u>208 530</u></u>	\$	<u><u>162 924</u></u>	\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

VERTCITÉ
BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 2019

	<u>2019</u>		<u>2018</u>
ACTIF			
Actif à court terme			
Encaisse	102 480	\$	102 382
Débiteurs (note 3)	110 982		67 436
Frais payés d'avance	1 469		694
Stocks – Produits écologiques	4 340		2 455
Dépôt de sécurité	31 855		31 855
	<u>251 126</u>	\$	<u>204 822</u>
PASSIF			
Passif à court terme			
Marge de crédit – Visa Desjardins	17	\$	17
Créditeurs	1 788		1 287
Salaires à payer (vacances)	9 291		9 344
Subventions reportées	31 500		31 250
	<u>42 596</u>		<u>41 898</u>
ACTIFS NETS			
Actifs nets affectés	<u>208 530</u>		<u>162 924</u>
	<u>251 126</u>	\$	<u>204 822</u>

Pour le conseil,

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

VERTCITÉ

FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

	2019		2018	
Activités de fonctionnement				
Excédent des produits sur les charges	45 606	\$	33 536	\$
Élément sans incidence sur la trésorerie				
Variation des éléments hors caisse du fond de roulement (note 4)	(45 508)		1 908	
Provenance des liquidités	<u>98</u>		<u>35 444</u>	
 Augmentation nette de la trésorerie	 98		 35 444	
Encaisse au début	<u>102 382</u>		<u>66 938</u>	
Encaisse à la fin	<u>102 480</u>	\$	<u>102 382</u>	\$

La trésorerie est composé de l'encaisse et de la marge de crédit

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

VERTCITÉ
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2019

1. Statuts constitutifs et nature des activités

L'organisme sans but lucratif a été constitué sans capital-actions en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec). L'organisme vise à assurer une saine et efficace gestion du programme Eco-quartier de Saint-Laurent ainsi que le développement de tout projet durable respectant les sphères environnementale, économique et socioculturelles auprès des citoyens et des entreprises.

2. Conventions comptables

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes des actifs nets. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Les produits tirés de subventions sont constatés selon la durée du contrat. Les dons, abonnements, cotisations et vente de documents sont constatés lorsqu'ils sont encaissés.

Les produits d'intérêts sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

VERTCITÉ
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2019

2. Conventions comptables (suite)

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont passées immédiatement en charges au cours de l'exercice.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leur caractéristiques et de leur désignation par l'organisme. La comptabilisation à la date de règlement est utilisée.

- *Classification*

Encaisse	Détenus à des fins de transaction
Placements temporaires	Détenus à des fins de transaction
Débiteurs	Prêts et créances
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs

- *Détenus à des fins de transaction*

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs financiers qui sont généralement acquis en vue d'être revendus avant leur échéance ou qui ont été désignés comme étant détenus à des fins de transaction. Ils sont mesurés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et pertes réalisés sur cession et les gains et pertes non réalisés sont inclus dans les produits.

Les passifs financiers désignés comme étant détenus à des fins de transaction sont des passifs financiers non dérivés que l'organisme choisit de désigner, lors de la constatation initiale, comme des instruments qu'elle mesurera à la juste valeur à même les autres intérêts débiteurs. Ces passifs sont comptabilisés comme le sont les actifs financiers détenus à des fins de transactions. Aucun passif financier non dérivé n'a encore été désigné par l'organisme comme étant détenu à des fins de transaction.

VERTCITÉ
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2019

2. Conventions comptables (suite)

- *Prêts et créances*

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

- *Autres passifs*

Les autres passifs sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers autres que les instruments dérivés.

- *Coût de transaction*

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers détenus à des fins de transaction sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Les coûts de transactions liées aux actifs financiers disponibles à la vente, aux actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, aux autres passifs et aux prêts et créances sont comptabilisés en diminution de la valeur comptable de l'actif ou du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

3. Débiteurs

	2019		2018
Autres montants à recevoir	14 509	\$	203
Comptes clients	74 373		39 373
Taxes à la consommation	22 100		27 860
	<u>110 982</u>	\$	<u>67 436</u>

4. Informations sur les flux de trésorerie

Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement

	2019		2018
Débiteurs	(43 546)	\$	(293)
Frais payés d'avance	(775)		65
Stocks	(1 885)		1 024
Créditeurs	501		(339)
Salaires à payer (vacances)	(53)		1 076
Subventions reportées	250		375
	<u>(45 508)</u>	\$	<u>1 908</u>

5. Instruments financiers

Juste valeur des actifs et passifs financiers

La juste valeur des débiteurs et des créditeurs correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

VERTCITÉ
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Annexe A
Autofinancement

	<u>2019</u>		<u>2018</u>
Commandites	18 023	\$	14 600
Revenus d'activités	49 362		28 798
Divers	7 349		-
	<u>74 734</u>	<u>\$</u>	<u>43 398</u>

Annexe B
Subventions

	<u>2019</u>		<u>2018</u>
Ville de Montréal – Éco. Quartier – St-Laurent	252 506	\$	253 332
Contrat de ville	52 700		25 211
Ville de Montréal – Contrats ponctuels	70 005		65 580
Québec en forme (COSSL)	-		17 088
D.R.S.P. (Accessibilité aliment)	45 000		22 500
Vélo Québec	8 575		19 500
C.S.M.B.	12 000		12 000
Autres subventions	23 533		-
Subventions salariales	35 054		29 312
	<u>499 373</u>	<u>\$</u>	<u>444 523</u>